

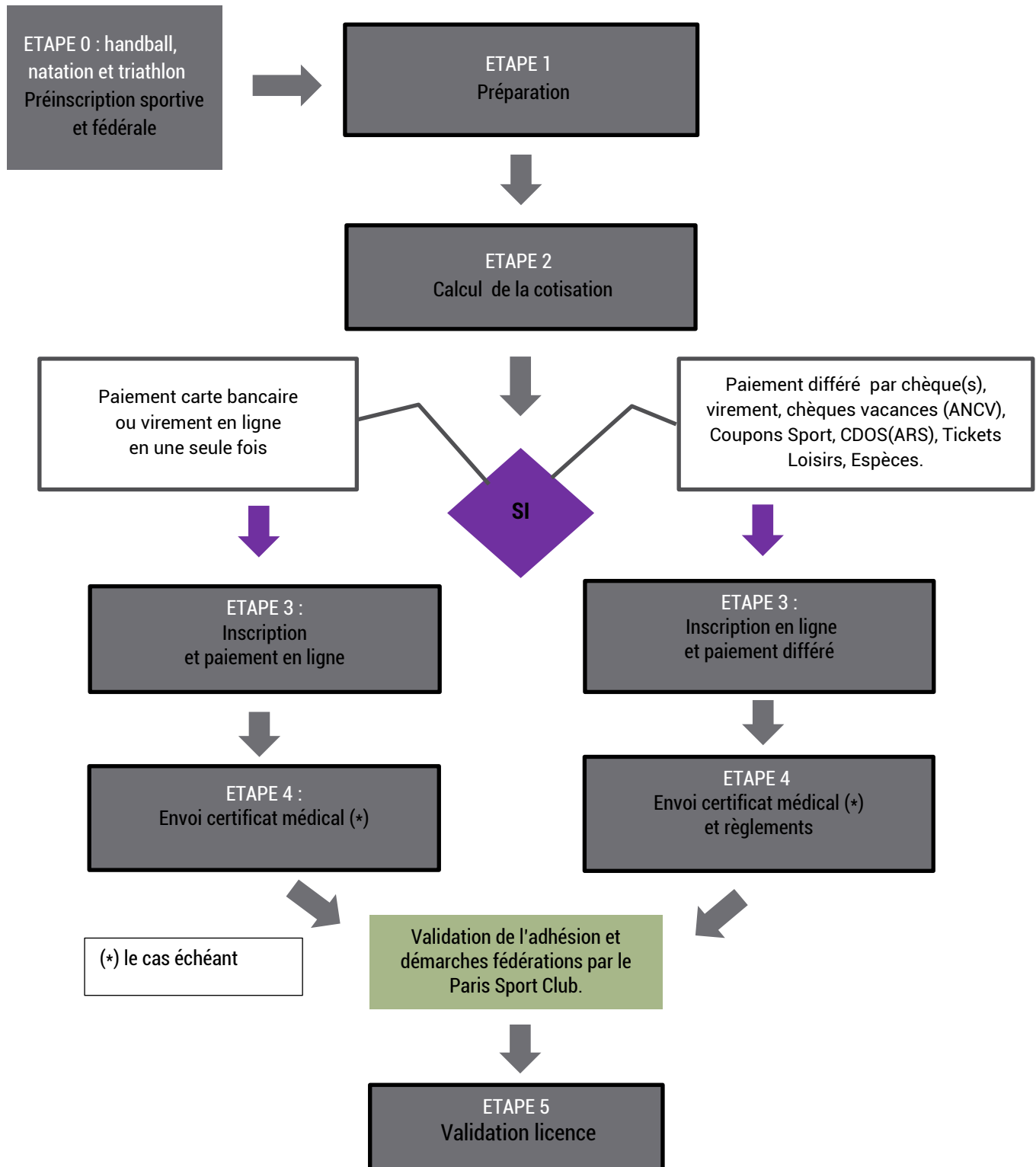


PARIS SPORT CLUB

Notice adhésion

2019-2020
Page 1

A. VUE GENERALE DES ETAPES A SUIVRE





PARIS SPORT CLUB

Notice adhésion

2019-2020
Page 2

ATTENTION : INFORMATION PREALABLE

La demande d'adhésion auprès du Paris Sport Club se fait désormais exclusivement en ligne. (Pas de dossier papier).

Aucun document (certificat, paiement, autre) ne sera accepté sur les lieux d'entraînement par les entraîneurs ou des bénévoles.

Pour toute question concernant les adhésions handball, écrire à licences.psc@gmail.com et pour les autres sports, à adhesion.psc@gmail.com

B. ETAPES A SUIVRE

ETAPE 0 : HANDBALL, NATATION ET TRIATHLON UNIQUEMENT

Pré-inscription sportive handball, natation et triathlon

Pour le handball, la natation et le triathlon, vous devez obligatoirement vous pré-inscrire au niveau sportif en cliquant sur les liens suivants :

- Handball : [je souhaite adhérer à la section handball du Paris Sport Club](#)
- Natation : [je souhaite adhérer à la section natation du Paris Sport Club](#)
- Triathlon : [je souhaite adhérer à la section triathlon du Paris Sport Club](#)

Le Paris Sport Club examinera votre souhait en fonction des disponibilités, et vous devrez attendre la confirmation de votre pré-inscription via mail.

Pré-inscription fédérale handball

Si votre pré-inscription à la section handball est acceptée par le Paris Sport Club, vous recevrez :

- un mail pour vous connecter à Gesthand (Gesthand est le logiciel de gestion des licences de la Fédération Française de Handball) ;
- un mail du Paris Sport Club vous indiquant la démarche à suivre pour créer, modifier votre profil dans Gesthand avec notamment des modèles de documents à télécharger ;

Nota bene : Les profils qui ne seront pas complétés correctement ne pourront pas être validés par le Paris Sport Club (Etape 5). Il est impératif que vous téléchargez tous les documents sur le site de la Fédération Française de Handball et il est inutile d'envoyer ces documents au club hormis le certificat médical original.

ETAPE 1 – PREPARATION POUR TOUS LES SPORTS

Pour un bon déroulement de votre inscription, nous vous recommandons de lire avec attention ce qui suit :

Athlétisme, handball, natation, triathlon : attestation de santé ou certificat médical

Si vous aviez une licence en 2018-2019, et que le dernier certificat médical que vous avez fourni a moins de 3 ans, votre certificat est encore valable et il vous suffira d'établir une attestation de santé. Chaque section vous informera le moment venu comment procéder.

Si le dernier certificat médical que vous avez fourni a plus de 3 ans, vous devrez fournir un nouveau certificat médical selon le modèle ci-dessous.

Les autres cas où vous devez obligatoirement fournir un certificat médical

- Athlétisme, handball, natation, triathlon : dans le cas d'une nouvelle adhésion.
- Pour le street jazz et la musculation qui sont des sports sans licence.
- Pour l'aquagym qui devient cette saison un sport avec licence.
- En natation, si vous aviez une licence loisir en 2018-2019 et que vous passez en compétition.

Modèle de certificat médical obligatoire : [à télécharger](#)

Règlement intérieur

Dans le parcours en ligne d'inscription (Etape 4) vous devrez lire et approuver le règlement intérieur, vous pouvez d'ores et déjà en prendre connaissance en cliquant sur ce lien : [Règlement intérieur Paris Sport Club](#).

Tarifs et modalités de paiement : Le Paris Sport Club permet de régler le montant de la cotisation annuelle selon différentes modalités. Vous pouvez les consulter en page 5. Vous pouvez par ailleurs simuler le montant de votre cotisation annuelle comme indiqué en étape 2.

Conditions multisports et réduction : Le Paris Sport Club propose différentes possibilités de réduction à consulter en page 4.

ETAPE 2 : CALCUL DU MONTANT DE VOTRE COTISATION ANNUELLE

Vous devez calculer le montant total de votre cotisation. Vous pouvez utiliser l'outil de calcul en ligne, soit télécharger un document

- [Calcul en ligne](#)
- [Téléchargement document tarif](#)

N'oubliez pas de noter le montant total de votre cotisation annuelle ainsi que le montant d'éventuelles réductions car vous en aurez besoin à l'étape 3.



PARIS SPORT CLUB

Notice adhésion

2019-2020
Page 3

ETAPE 3 : INSCRIPTION EN LIGNE

A cette étape, vous pouvez opter entre :

- Une inscription (formulaire en ligne) et un paiement immédiat par carte bancaire ou virement en ligne. Vous devez choisir le tarif dit « libre » en indiquant le montant total de votre cotisation annuelle, calculée à l'étape précédente. Une attestation de paiement sera fournie par la plateforme sécurisée de notre partenaire HelloAsso. Conservez-là pour faire valoir ce que de droit.
- Une inscription (formulaire en ligne) et un paiement différé pour toutes les autres modalités de paiement en envoyant vos règlements par voie postale ou remise en main-propre pour les espèces. Vous devez choisir le tarif dit « gratuit ».

Cliquer sur le lien suivant : [Inscription en ligne](#). Et suivre les indications.

Nous vous proposons une vidéo pour vous aider à démarrer si vous avez des difficultés : [Vidéo inscription en ligne](#)

ETAPE 4 : ENVOI DES DOCUMENTS ET PAIEMENTS

Dans tous les cas, vous devez envoyer votre certificat médical s'il est requis (voir explications à l'étape 1).

Si vous avez payé en ligne à l'étape précédente, vous passez directement à l'étape 5 sinon vous devez également envoyer l'ensemble de vos règlements au Paris Sport Club - 23, rue des Balkans 75020 PARIS.

A noter que vous devrez remettre les espèces en main-propre.

Une attestation de paiement vous sera envoyée par mail à partir d'octobre.

Selon les sports, vous avez des options différentes pour envoyer le certificat médical.

*Pour le handball : sous forme **papier** (obligatoire) par la poste à l'adresse suivante Paris Sport Club - 23 rue des Balkans - 75020 PARIS*

Pour l'aquagym, l'athlétisme, la musculation, la natation, le street jazz et le triathlon,

- de préférence **sous forme numérisée**, par e-mail, à l'adresse suivante : certificat.psc@gmail.com
- ou bien sous forme papier par la poste à l'adresse suivante : Paris Sport Club - 23 rue des Balkans - 75020 PARIS

ETAPE 5 : VALIDATION DE LA LICENCE FEDERALE ET DE L'ADHESION

Si votre dossier est COMPLET ET CONFORME.

Pour le handball, vous recevrez un mail confirmant votre licence de la Fédération Française de Handball.

Pour le triathlon, vous recevrez dans un premier temps une confirmation de votre adhésion du Paris Sport Club par mail et vous recevrez d'ici la fin de l'année civile les éléments afin d'obtenir votre licence auprès de la Fédération Française de Triathlon.

En athlétisme, et s'il s'agit d'une première adhésion, vous recevrez alors directement votre licence à l'adresse mail indiquée dans votre dossier d'inscription. S'il s'agit d'un renouvellement, vous devrez éventuellement remplir le questionnaire de santé sur le site de la Fédération Française d'Athlétisme, étape préalable nécessaire à la validation de votre licence.

En natation et aquagym, le Paris Sport Club, fera le nécessaire auprès de la Fédération Nationale de Natation et vous communiquera la démarche à suivre pour obtenir votre licence.

L'attribution de la licence confirme par la même votre adhésion au Paris Sport Club.

Pour la musculation et le street jazz, qui sont des sports sans licence, le Paris Sport Club vérifiera que votre dossier est bien COMPLET et CONFORME et vous enverra un mail de confirmation.



PARIS SPORT CLUB

Notice adhésion

2019-2020
Page 4

LES MODALITES DE PAIEMENT DU PARIS SPORT CLUB

- Par chèque(s) : Etablir le(s) chèque(s) à l'ordre du «Paris Sport Club». Il est possible de régler en plusieurs fois jusqu'à 4 chèques. Les chèques doivent être tous remis à la constitution du dossier pour que le paiement soit valable Et vous devez indiquer au verso de chaque chèque la date d'encaissement souhaitée. Tout chèque impayé entraînera une demande de remboursement des frais bancaires occasionnés.
- En espèces : il faut prendre rendez-vous avec un membre du bureau à l'adresse mail suivante : secretariat.psc@gmail.com. Un reçu vous sera remis.
- Par virement : IBAN : FR76 30003 03552 00050611000 52 BIC : SOGEFRPP. L'intitulé du virement doit mentionner explicitement le nom et le prénom de l'adhérent-e. Vous devez joindre l'ordre de virement
- Par carte bleue ou virement en ligne. Ce paiement fait appel à notre partenaire HelloAsso qui propose un pourboire facultatif pour l'usage de sa plate-forme sécurisée. Les paiements échelonnés ne sont pas proposés.
- CDOS (ARS) : si un enfant bénéficie de l'ARS (Aide à la Rentrée Scolaire), vous remettez un chèque de caution en indiquant au verso « Caution ARS » du montant de l'allocation. La CAF fournira un bon à transmettre au club qui dès réception détruira ce chèque de caution.
- Tickets loisirs de la CAF : si un enfant bénéficie de Tickets loisirs de la CAF, vous remettez un chèque de caution en indiquant au verso « Caution Tickets Loisirs » du montant de l'allocation. La CAF fournira un bon à transmettre au club qui dès réception détruira ce chèque de caution.
- Chèques vacances ANCV et Coupons Sport. Les chèques doivent être remplis sous peine de retour et d'invalidation du dossier.

CONDITIONS MULTISPORTS ET REDUCTION

Conditions multisports :

Vous pouvez adhérer jusqu'à 3 sections au Paris Sport Club. Le premier sport est celui dont le montant de la cotisation de base est le plus cher au tarif plein. Pour le second sport, vous bénéficiez d'une réduction de 50 % et le troisième sport est gratuit. Ces réductions s'appliquent uniquement sur le montant de base de la cotisation (hors équipement, majoration, mutation) .Le droit d'entrée pour un nouvel adhérent est appliqué uniquement sur le premier sport.

Ces réductions sont cumulatives avec les autres réductions.

A noter, que vous devez faire une inscription pour chaque sport avec le tarif qui lui correspond.

Réduction famille :

A partir de 3 adhérents par famille, vous bénéficiez de 10% de réduction sur le montant de la cotisation de base (hors équipement, frais de mutation, majoration) pour chacun des membres de la famille.

Autres réductions : sous certaines conditions, si vous êtes sportif de haut niveau ou si vous souhaitez vous engager bénévolement comme dirigeant, vous pouvez bénéficier de réductions exceptionnelles. Les outils vous permettront d'indiquer les montants de ces réductions.